

GWENAEL JOUANNIC (CR-CEREMA)



JEROME VIDOT (DR-METEO FRANCE)



YANNICK FARGIER (DR-UGE)



SIHEM GUERNOUTI (CR-CEREMA)



<u>NOTRE PROGRAMME</u> :

REMETTRE L'HUMAIN ET LE SERVICE PUBLIC AU CENTRE DU JEU !



VOTEZ POUR VOUS!

VOTEZ FO

ÉLECTIONS CAP CHARGÉS DE RECHERCHE ET DIRECTEURS DE RECHERCHE DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

Garantir les droits de chacun

La mobilité doit être un choix, jamais une obligation.

Porter une vraie politique de PREVENTION des violences au travail

Défendre le droit effectif à la formation

VOTEZ FO POUR

L'adéquation moyens missions : vider l'océan à la cuillère, ça suffit !

Une gestion cohérente des parcours et des carrières

Stop aux réorganisations permanentes !

La reconnaissance des métiers et des qualifications de chacun, pour chaque filière

Des carrières débloquées, des promotions en nombre suffisant.



L'ADN de Force ouvrière,

LA SYNDIC'ATTITUDE :

Résister, revendiquer, reconquérir
Pour sortir du "monologue antiscocial"
et obtenir des avancées
pour toutes et tous !

* Rappel sur les missions de la CAP en page 4

POURQUOI VOTER FO ?

EN VOTANT FO A LA CAP JE VOTE POUR :

- Une organisation libre, indépendante et solidaire qui place les agents au cœur des revendications
- Une organisation qui occupe TOUS ses sièges, de la première à la dernière minute des instances et des mandats
- Une organisation qui revendique, qui négocie, qui organise le rapport de force quand c'est nécessaire
- Une organisation qui porte sa voix, pas celle de l'administration

UN PROGRAMME : RÉSISTER ENSEMBLE, REVENDIQUER TOUJOURS POUR RECONQUÉRIR DEMAIN !

Être élu FO à la CAP, c'est dénoncer les contradictions que les agents subissent quotidiennement :

- Toujours plus de missions, avec toujours moins d'effectifs et de moyens ;
- Des réorganisations permanentes qui désorganisent les services et épuisent les personnels ;
- Des risques psychosociaux produits par l'organisation du travail, dont la responsabilité est ensuite rejetée sur les agents ou l'encadrement de proximité ;
- Un glissement vers une rémunération prétendument "au mérite", alors que les taux promotions (CRHC, DR1, DRex) ne cessent de diminuer chaque année ;
- Un RIPEC insuffisamment transparent, à la main des établissements. FO ne peut cautionner qu'une part substantielle de rémunération soit basée sur la seule volonté du DG et sous arbitraire de la capacité budgétaire de l'établissement.

Parce qu'ils connaissent vos métiers, vos services et les réalités du terrain, les élus FO porteront une exigence simple :
Des responsabilités reconnues, des carrières débloquées et une rémunération à la hauteur !

Face à la loi de la jungle, FO est là pour te défendre !

POURQUOI VOTER FO ?

LA CAP C'EST QUOI ?

La commission administrative paritaire (CAP) est l'instance qui examine certaines décisions individuelles défavorables concernant la carrière des agents : refus de titularisation, révocation, sanctions disciplinaires ou encore certaines décisions liées au télétravail.

La CAP reste un espace essentiel de défense des droits individuels.

Face à l'administration, un agent ne doit jamais rester seul. Les élus FO sont là pour :

- Vous informer sur vos droits et les délais à respecter ;
- Analyser votre situation et vous conseiller ;
- Vous aider à préparer et rédiger votre recours ;
- Porter votre dossier devant la CAP ;
- Exiger des décisions justes, motivées et transparentes ;
- Vous accompagner avant, pendant et après la procédure.

Les élus FO connaissent vos métiers, vos services et les difficultés rencontrées par les chercheurs statutaires. Ils ne se contenteront pas d'assister aux réunions : ils étudieront chaque dossier, défendront chaque situation et rendront compte de leur action.

Avec FO, vous ne serez jamais seul face à l'administration !

En décembre 2026, faites le bon choix !
Celui qui vous ressemble et qui vous rassemble pour mieux vous représenter...

FEETS-FO

Fédération de l'Equipement, de l'Environnement, des Transports et des Services **FORCE OUVRIERE**

contact@feetsfo.fr feetsfo.fr 01 44 83 86 20